

Lyon, 20 avril 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La conversion des motorisations au bioGNV : un vrai coup d'accélérateur pour la transition énergétique

Mercredi 20 avril, dans le sillage du Manifeste pour l'industrie qui se transforme et s'engage pour l'environnement, la Métropole de Lyon, le CRMT et GRDF montrent les avantages de la filière rétrofit BioGNV pour atteindre les objectifs de la zone à faibles émissions (ZFE).

Le rétrofit GNV consiste à convertir un véhicule diesel ou essence vers une motorisation au gaz naturel pour véhicule (GNV). Lorsque ce gaz est d'origine renouvelable (biogaz), cette énergie est à la fois moins polluante et moins émettrice de gaz à effet de serre. Le rétrofit bioGNV constitue ainsi une solution innovante pour améliorer les performances environnementales des véhicules, prolonger leur durée de vie et respecter la qualité de l'air, en particulier dans les ZFE.

Ce procédé, qui fait appel à des expertises spécifiques, crée des emplois non délocalisables et s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire avec l'utilisation d'une énergie renouvelable et produite localement. Il permet en outre de réduire les coûts d'acquisition d'un véhicule à énergie alternative.

La filière de conversion BioGNV se met en place sur la Métropole de Lyon, avec les premières transformations réussies de véhicules lourds en France par le CRMT et une dynamique forte de projets de production de gaz renouvelable sur le territoire.

GRDF accompagne le développement de ces projets. À ce jour, 3 sites injectent déjà dans la maille d'exploitation du bassin lyonnais l'équivalent de la consommation de près de 400 véhicules lourds. 8 sites sont en étude avancée ou en construction, dont le projet structurant de méthanisation des boues de la station d'épuration de Pierre-Bénite (step), porté par la Métropole de Lyon. Ils permettront de multiplier les prochaines années par 5 la production actuelle. « Dès 2030, soit dans un peu moins de 8 ans, nous pourrions avoir au moins 20 % de gaz vert dans les réseaux de distribution, produit exclusivement en France. À titre de comparaison, 17 % du gaz consommé en France est actuellement importé de Russie. À l'horizon 2050, le potentiel de production de gaz verts en France permettra de remplacer l'intégralité de la consommation de gaz fossile par du gaz vert, en particulier dans le secteur du transport. » souligne Guilhem Armanet, Directeur Clients Territoires Sud Est GRDF.

Contacts Presse

CRMT : Daniela Touzé – dtouze@crmt.fr

GRDF : Gladys Montagnole – gladys.montagnole@grdf.fr

Métropole de Lyon : Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com

CRMT est une société d'ingénierie de Dardilly, spécialisée dans le développement de solutions pour motorisations et véhicules fonctionnant aux énergies alternatives (BioGNV et hydrogène). Une des expertises de la PME consiste à concevoir des solutions de rétrofit sur des moteurs thermiques. CRMT est spécialisé dans ce domaine depuis 20 ans, et a récemment appliqué sa méthodologie sur deux démonstrateurs qui sont maintenant opérationnels : un autocar (projet ECO'car), et un tracteur agricole (projet RES4LIVE). Elle s'apprête à lancer le même type de travaux de transformation sur un camion de nettoyage de la Métropole de Lyon (projet RETRUCKFIT). « ***Nous nous intéressons de près à cette expérimentation. Elle concrétise une nouvelle solution efficace et économe en ressources pour accélérer la transition énergétique. J'espère voir bientôt circuler plusieurs cars rétrofités sur les lignes scolaires du réseau TCL de l'Est Lyonnais*** » souligne Bruno Bernard, Président de la Métropole et de Sytral Mobilités.

La réalisation de ces premiers prototypes est essentielle. Elle démontre la faisabilité technique de ce type d'opérations. Elle conforte également l'intérêt des atouts économiques et environnementaux associés à cette économie circulaire : réutilisation majoritaire des composants d'origine des véhicules, réduction conséquente des émissions de polluants et des gaz à effet de serre, utilisation de ressources locales et renouvelables pour produire le carburant, assemblage entièrement local. Les projets ECO'car et RETRUCKFIT ont d'ailleurs bénéficié du soutien financier de l'ADEME à travers les programmes AURATRANS de 2021 et 2022. Ils ont été labellisés par le pôle de compétitivité CARA. Le projet lié au tracteur, RES4LIVE est financé par l'Union Européenne via le programme d'innovation Horizon 2020.

Le CRMT prévoit de réaliser les premières séries industrielles des véhicules rétrofités. Edoardo Bassano, Directeur Général de la société, précise : « *Nous sommes sur le point de réaliser des investissements importants tant sur le plan matériel qu'humain. Nous prévoyons de doubler nos effectifs d'ici 3 ans* ».

Zoom projet ECO'car

Le projet lié à la transformation d'un autocar scolaire, ECO'car, est né d'un partenariat entre le CRMT et le transporteur Berthelet. Cette entreprise de transport a développé depuis plusieurs années une expertise dans les véhicules alternatifs au diesel, en particulier le BioGNV. Elle a identifié le rétrofit BioGNV de cars diesel pour accélérer la transition énergétique dans le domaine du transport scolaire. En effet, ces cars roulent peu, 20 000 km par an, sont contrôlés tous les six mois et sont donc en très bon état fonctionnel après plusieurs années d'utilisation, ils n'ont pas besoin d'une grande autonomie et utilisent peu les soutes à bagages, ces dernières peuvent donc accueillir les réservoirs de gaz.

Contacts Presse

CRMT : Daniela Touzé – dtouze@crmt.fr

GRDF : Gladys Montagnole – gladys.montagnole@grdf.fr

Métropole de Lyon : Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com

Zoom impact environnemental

Le rétrofit du diesel vers le bioGNV, est une solution cohérente avec la loi Climat et Résilience adoptée le 22 août 2021 qui vise à lutter contre le dérèglement climatique et la surconsommation de ressources. Cette solution permet aux autocars en bon état et ayant peu de kilomètres de continuer d’opérer dans les ZFE introduites par la loi car ils deviennent des véhicules Crit’Air 1. L’ensemble des agglomérations métropolitaines de plus de 150 000 habitants doivent mettre en place une ZFE d’ici à fin 2024.

En effet, un véhicule BioGNV va émettre, par rapport à la dernière norme en vigueur EURO VI, 95 % d’émissions de particules fines en moins, et par rapport à un véhicule gazole de même génération :

- 80 % d’émissions en CO₂ en moins,
- 50 % d’émissions de NO_x en moins.

Zoom perspectives filière de transformation autocars

Ces deux premiers véhicules rétrofités, l’autocar et le tracteur, ont été transformés avec 100% de fournisseurs Européens et plus de la moitié des composants fabriqués en Région AURA, pour un assemblage du rétrofit entièrement local.

99,4 % des 69 000 autocars en circulation en France en 2020 sont encore avec une motorisation diesel. Au regard de leurs différentes motorisations, 26% d’entre eux sont des candidats favorables au rétrofit. Leur transformation permettrait d’accélérer la transition avec des coûts maîtrisés. L’objectif pour la filière est d’atteindre un coût de transformation de l’ordre de 50% du coût d’un car neuf, avec un amortissement possible sur 10 ans.

Contacts Presse

CRMT : Daniela Touzé – dtouze@crmt.fr

GRDF : Gladys Montagnole – gladys.montagnole@grdf.fr

Métropole de Lyon : Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com